

Tempête / Des répercussions sur le tourisme

Publié le lundi 02 août 2010 à 09H41

REVIN (Ardennes). Impossible, à la suite de la tempête, de se promener en forêt. Du coup, l'office de tourisme a annulé la majorité de ses randonnées.

LA tornade n'a pas encore dit son dernier mot. Et ses conséquences continuent de bouleverser le quotidien revinois.

En raison des importants dommages causés aux forêts de Revin et avoisinantes, un arrêté a été publié jeudi dernier afin d'y interdire toutes promenades. Une mesure préventive nécessaire, vu l'ampleur du désastre paysager. Même si elle est pénalisante pour certaines structures revinoises.

L'office de tourisme, par exemple, a dû supprimer quatre des six prochaines randonnées guidées et envisage même de toutes les annuler. Car les deux restantes se trouvent sur Monthermé et Fumay. Et il y a fort à parier que la cité de l'Ardoise prenne également un arrêté dans le même sens.

« Nous ne nous attendions pas à ça. Mais c'est une précaution à prendre. Cela remet en cause toute la programmation de ces balades. Il va falloir s'adapter. Il est évidemment hors de question d'emmener les gens dans des zones dangereuses. C'est la sagesse », déclare le président de l'office de tourisme Hubert Brodier.

Le centre de loisirs s'adapte aussi

La randonnée nocturne de samedi a été maintenue mais l'itinéraire modifié. Initialement prévue au bois la Chapelle et chemin de Falières, elle s'est finalement déroulée sur les rives de la Meuse, côté voie verte.

« La randonnée contée du 14 août dans la ville, aura elle aussi, bien lieu. Simplement, nous ne passerons pas rue Étienne-Dolet, dans le bas de Revin où les maisons se sont effondrées », précise une hôtesse d'accueil de l'office de tourisme.

Le centre de loisirs de Revin également, a dû changer son fusil d'épaule concernant quelques activités. La sortie à Terr'altitude a été évidemment annulée. Et les animations sur le thème Robin des Bois, qui devaient avoir lieu en forêt, ont finalement connu quelques adaptations.

Les enfants n'iront pas dans les bois mais l'intervenant viendra avec tout le matériel nécessaire pour un atelier pédagogique et ludique dans l'enceinte du centre.

Quant à Caravel, les responsables ne proposent pas de VTT pour aller en forêt. Hormis ce léger changement d'orientation les conséquences sur l'activité touristique de Caravel sont assez minimes comme le confirme Dominique Gesnot : « Nous continuons de louer. Les clients vont se balader vers La Semoy et sur la voie verte ».

La voie verte qui avait dû être fermée côté Fumay au lendemain de la tornade mais qui a fort heureusement été rapidement rouverte aux promeneurs.